

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 69 (1981)

Heft: [9]

Artikel: Zonta international

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284516>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FRANCE

Priorités du ministère des droits de la femme

Vingt-six femmes ont été élues à l'Assemblée Nationale, soit 4 de plus que précédemment, sur 491 députés (5,3 %). Le parti socialiste reconnaît que sa victoire a surtout profité aux hommes.

En revanche, le président Mitterrand a désigné Mme Yvette Roudy comme *ministre des droits de la femme*, avec un très large mandat : «faire disparaître toute discrimination à l'égard des femmes et accroître les garanties d'égalité, dans les domaines politique, économique, social et culturel».

Mme Roudy a l'avantage sur ses prédécesseurs de disposer d'un budget propre. En outre, elle pourra cosigner tous les textes concernant peu ou prou le sort des femmes. Et elle disposera des services des autres ministères.

Comme l'écrit *Le Monde* du 1er juillet, «les priorités qu'elle s'est fixées sont à la fois évidentes et complexes. Evidentes, car la crise économique et le chômage touchent plus les femmes que les hommes. Complexes, car pour «égaliser» le sort des femmes et celui des hommes, elle propose d'instaurer des «discriminations positives» qui peuvent se heurter à des résistances masculines».

Mme Roudy justifie ainsi cette dernière proposition : «Il y a au départ les inégalités structurelles : l'éducation des petites filles, la formation, l'idéologie dominante patriarcale, la préparation moindre pour un métier, un choix plus restreint de métiers offerts aux filles. Deuxièmement, nous entrons dans une période de crise où les gens les plus fragiles, les moins préparés et formés sont les premiers touchés, ce qui pèse donc sur les épaules des femmes. Enfin, il y a l'arrivée de nouvelles technologies dans le domaine de l'emploi. Ces trois éléments pèsent sur le retard des femmes dans la société.»

Pour réaliser son programme, Mme Roudy compte beaucoup sur les déléguées régionales à la condition féminine, déjà mises en place par le précédent gouvernement.

P.B.S.

CHINE POPULAIRE

Premier mouvement féministe ?

En décembre 1980, à l'université de Beida (Pekin) s'est créée, sous l'impulsion d'une étudiante audacieuse et féministe, la *Société d'Etudes et de Recherches Féminines Chinoises*. Sur plusieurs «dazibaos» affichés à l'université la fondatrice explique son féminisme avec une phrase qui revient sans cesse : «La femme aussi est un être humain». Il s'agit en particulier d'améliorer la connaissance que les femmes chinoises ont d'elles-mêmes ainsi que leur développement personnel et de mettre fin à leur autocensure tout en appelant la société dans son ensemble à modifier l'environnement de leur vie.

Cette recherche dépasse la simple revendication d'égalité pour toucher au problème de fond : «Celui de la recherche et de la reconnaissance de l'identité de la femme dans une société donnée».

(D'après le Monde, dimanche 26 juillet 1981).

J.B.-W.

ETATS-UNIS

Du bon et du mauvais

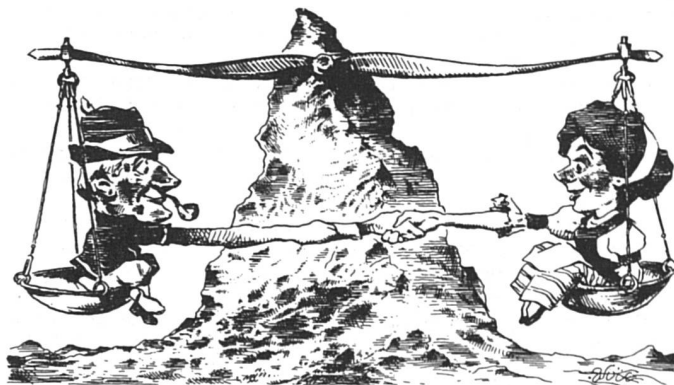
Pour la première fois, une femme entre à la Cour Suprême. Sandra Day O'Connor est à la fois une juriste expérimentée, comme avocat et comme juge, et une politicienne qui a fait ses preuves au Sénat de son Etat. Elle a trois fils, pour l'éducation desquels elle s'est retirée pendant quelques années de la vie professionnelle.

Femmes suisses

En proposant, parmi 25 autres, cette candidature à l'approbation (quasi certaine) du Sénat, le président Reagan a fait faire un grand pas en avant à l'égalité entre hommes et femmes. Par ailleurs, les féministes cherchent à lancer une «mobilisation d'urgence» en faveur de l'amendement constitutionnel sur le principe de l'égalité, qui a toujours du plomb dans l'aile. Aussi la presse américaine a-t-elle relevé la victoire suisse du 14 juin.

Enfin, c'est une femme, Mrs. Faith Whittlesey, qui a été désignée par le président Reagan comme ambassadeur à Berne.

P.B.-S.



Dessin tiré du «Times», 29 juin 1981, à propos du 14 juin.

ZONTA INTERNATIONAL

La femme dans la vie sociale

C'était le dernier weekend de mai à Bruxelles. Des membres du Zonta international, venues de treize pays d'Europe, tenaient leur congrès. La Suisse, forte de onze clubs, était bien représentée, notamment la Suisse romande par des Zontiennes de Genève, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg et le Jura.

Ce furent trois jours de contacts fructueux et d'amitié partagée. Passons sur les débats administratifs pour en venir, sommairement, à la conférence intitulée : La femme dans la vie sociale. Trois conférencières : Annemarie Renger, vice-présidente du Parlement d'Allemagne Fédérale, Hariette Yeckel, américaine, ancienne présidente du Zonta international, Helvi Sipilä, ancienne secrétaire générale auprès des Nations Unies et ancienne présidente internationale du Zonta.

En Allemagne

Annemarie Renger est particulièrement bien placée pour parler des femmes dans la politique. Elle constate qu'en Allemagne les postes à responsabilité sont rarement dévolus aux femmes. Alors qu'au bas de l'échelle de l'administration on trouve un grand nombre de secrétaires femmes, elles ne sont que 25 % dans les pouvoirs politiques. Pourquoi ?

1. Les femmes, selon l'oratrice, ne se préparent pas suffisamment à ces tâches. Elles ne se sentent pas aptes à défendre des dossiers, à présider, à dominer complètement un sujet.

2. Les femmes ne veulent pas se lancer dans la politique, notamment pour des raisons familiales. Elles préfèrent élever leurs enfants. A ce propos, Mme Renger cite l'exemple allemand de l'assurance maternité : l'Etat lui-même alloue d'importantes prestations et reconnaît des semaines de congé de maternité, cela incite les femmes à garder leur emploi, voire à s'engager en politique. Malgré ces conditions favorables, les femmes sont encore réticentes devant l'engagement politique.

3. Les Allemandes, dit Mme Renger, doivent pouvoir prouver un surplus de capacités par rapport à leurs collègues masculins. Cela ne facilite pas les promotions.

(suite page 14)